

Les espèces remarquables

La Racine de Corail (*Corallorrhiza trifida* C.)

Description

Cette discrète petite Orchidée vivace, non chlorophyllienne, a un rhizome ramifié rappelant le corail, d'où son nom.

Ecologie

Elle se trouve dans les forêts froides et arrosées de type hêtraies, hêtraies-sapinières, pessières ou forêts de ravins dans la litière fraîche et humide.

Rareté

En France, elle est peu fréquente dans les Alpes aux étages montagnard et subalpin et encore plus rare dans les autres massif montagneux. Les stations du site Natura 2000 Forêt et tourbières des Monts de la Madeleine sont les seules de la Loire et elles ont été découvertes, il y a quelques années seulement.

Nouvelle espèce



La racine de Corail—Copyright©Franck le Driant

Pour plus d'Information

Le Document d'objectifs des Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine est consultable dans les **mairies des 5 communes concernées**.

Pour d'autres renseignements sur le document et la mise en oeuvre de Natura 2000 :

DREAL Rhône Alpes,
208 bis rue Garibaldi,
69422 LYON cedex 03

DDT de la Loire
2 avenue Grüner
42007 Saint Etienne cedex 1

Ce bulletin a été réalisé par le Syndicat mixte des Monts de la Madeleine



Armelle SICART
**Syndicat Mixte des
Monts de la Madeleine
(ex APC PNRMM)**

La Gare
42430 SAINT JUST EN CHEVALET
Tél. : 04.77.65.10.22
Fax : 04.77.65.07.77

E-mail :
assopnr_montsmadeleine@yahoo.fr



NATURA 2000 Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine n°FR 8201757

Bulletin d'information 2010 - 2011



Plateau de la Verrerie — CRAMOIS/SM MM)

Les Nouvelles du site Natura 2000

Le dernier comité de pilotage du site s'est tenu fin 2008 à Roanne. Lors de ce comité, l'Etat a demandé, comme le prévoit un décret de juillet 2006, à transférer la présidence du comité à un représentant des collectivités territoriales concernées et confier l'animation du documents d'objectifs (DOCOB) à notre structure nouvellement transformée en syndicat. Ainsi, la présidence du comité de pilotage est aujourd'hui occupée par Mme Charrondièrre, Présidente du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, structure animatrice du DOCOB.

Le site des Monts de la Madeleine devient Zone Spéciale de Conservation

Les 242 ha du site étaient jusqu'à présent inscrits pour l'Europe en tant que Site d'Intérêt Communautaire (SIC). Il est désormais officiellement Zone Spéciale de Conservation (ZSC) ce qui en fait un site Européen à part entière l'intégrant au Réseau Natura 2000 qui est un ensemble de sites naturels, à travers toute l'Europe.



Tout le monde a pu aujourd'hui se rendre compte des importants travaux qui ont commencé au barrage du Gué de la Chaux. Cette retenue, inscrite au sein du Site Natura 2000, est alimentée presque exclusivement par l'eau des tourbières du Bois Greffier et du Bois Vague qui l'entourent. Le fait que ce barrage se trouve au milieu d'un espace protégé a nécessité une prise en compte particulière des espèces et habitats naturels présents.

La réhausse du barrage du Gué de la Chaux

Objectifs

L'objectif de ces travaux est de sécuriser l'alimentation en eau potable de notre région puisqu'en 2003 par exemple, la sécheresse avait créé de grandes difficultés d'approvisionnement en eau. Le Syndicat Intercommunal de la Bombarde (SIEB), propriétaire du barrage est en charge des travaux, avec pour contrainte le respect de l'Environnement, et notamment la prise en compte des habitats Natura 2000 et du débit réservé du cours d'eau du Boën. Les travaux déclarés d'intérêt public, ont été autorisés par arrêté préfectoral du 20 janvier 2010.

L'impact sur les habitats Natura 2000

Comme tous ces types de projets, l'opération de rehausse a nécessité une étude d'impact environnemental, un dossier de demande d'autorisation au titre du code de l'environnement pour l'étude d'incidence Natura 2000 notamment.

En contre partie de l'enneigement d'environ 0.9 ha, des mesures compensatoires sont mises en œuvre :

- Création de 6 mares autour du barrage pour servir de zones refuges aux batraciens (tritons alpestres, tritons palmés...)
- Déplacement des populations qui se trouvent dans les zones de travaux
- Limitations des risques de pollution par hydrocarbures ou autres
- Achat d'environ 7 ha de terrains attenants et mise à disposition à des associations de protection de la nature dans un objectif environnemental....

Les zones où se trouvait la Racine de Corail (*Corrallorhiza trifida*), toute petite orchidée rares, ne sont pas touchées par les travaux.

Dans le cadre de Natura 2000, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine discute actuellement avec le SIEB, afin de pouvoir mettre en œuvre une gestion adaptée sur la queue du barrage et des suivis scientifiques pour étudier les effets de la remontée du niveau d'eau sur la tourbière. Le Conseil général de la Loire est partenaire de cette démarche.



Tourbière du Bois Greffier en queue du barrage —SM MM

Le Contrat Natura 2000

Ce contrat proposé depuis quelques années maintenant permet de financer à 100% des actions non productives d'entretien, de restauration et de protection des milieux.

Il est ouvert aux propriétaires, gestionnaires et ayants droit, privés, communes et associations ...

Comme pour la charte, il peut être signé pour 5 ans ou plus

Avantages

Il finance à 100 % les travaux et permet l'exonération de la Taxe Foncière sur le patrimoine Non Bâti (TFNB).

Les actions éligibles

Il s'agit des actions inscrites dans le Document d'objectifs (DOCOB) qui est disponible dans les Mairies concernées.

Par exemple : l'élimination d'Épicéas de Sitka (essence exogène) plantés sur une tourbière ou bien la fauche des prairies humides à molinie... ayant pour objectif de maintenir ou restaurer des milieux tourbeux remarquables

COMMUNIQUER

Concernant ces nouveaux outils

Une réunion d'information sera organisée dans les mois qui viennent, proposée afin de présenter la charte plus en détail et répondre aux questions. Une invitation sera envoyée aux propriétaires et l'information sera diffusée dans la presse locale.

Ce bulletin sera largement diffusé afin de pouvoir sensibiliser également des habitants et nouveaux propriétaires

**En attendant, vous pouvez dès à présent contacter la chargée de mission Natura 2000 de la Structure pour plus d'information : Armelle SICART
Tél. : 04 77 65 10 22**

RAPPEL

Le site des Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine en quelques chiffres, c'est :
6 entités couvrant 242 hectares d'espaces à préserver,
5 communes concernées : Arcon, Chérier, La Tuilière, Les Noës, Saint Rirand,
7 habitats d'intérêt européen,
12 espèces végétales et 10 espèces animales protégées au niveau national, régional ou départemental,
Un dizaine d'actions élaborées pour la gestion des habitats et des espèces.